



# municipalité & famille



LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

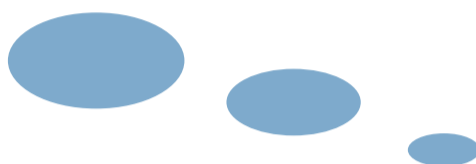
## À UN SEUL CLIC DU CARREFOUR [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

C'est avec grande fierté que le Carrefour action municipale et famille vous invite à consulter son site Internet, renouvelé tant au niveau de son design que de son contenu. Toujours logé au [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca), le site Internet du Carrefour contient de nouvelles informations et vous offre une présentation permettant une navigation rapide, conviviale et efficace.

Un seul clic suffit pour obtenir l'information recherchée. Les différentes sections seront mises à jour périodiquement selon l'évolution des projets ou activités du Carrefour et selon l'actualité.

Vous aimeriez nous faire part de vos commentaires sur le nouveau site Internet du Carrefour? N'hésitez surtout pas!

Bonne navigation!



Envoi de Postes publications numéro de convention: 40886508

## 2.2 sommaire

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>2</b> <b>ÉDITORIAL</b><br/>Vision et action pour de grands résultats</p> <p><b>3</b> <b>POINT DE VUE ÉDITORIAL</b><br/>Je suis en r'tard</p> <p><b>3</b> <b>EN BREF</b><br/>Richard Sarrasin, un pionnier de la politique familiale au Québec, nous a quittés<br/>Québec et Montréal au CA du Carrefour</p> <p><b>4</b> <b>BILLET DU FORMATEUR</b><br/>Les 15 heures d'accompagnement du CAMF, de quoi s'agit-il?<br/>Nouveaux membres<br/>Bon d'adhésion</p> | <p><b>5</b> <b>POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES</b><br/>Mieux vivre en ville en familles<br/>La contribution du milieu de vie</p> <p><b>6</b> <b>MEMBRES DU CAMF</b><br/>Pourquoi être membre du Carrefour action municipale et famille<br/>Le Carrefour et ses membres</p> <p><b>7</b> <b>DOSSIER MUNICIPALITÉ</b><br/>Le Carrefour visite les régions<br/>Pour que l'immigration contribue au développement du Québec tout entier</p> <p><b>8</b> <b>DOSSIER FAMILLE</b><br/>Une passion contagieuse, la qualité des services éducatifs offerts en CPE</p> | <p><b>9</b> <b>ÉTUDE ET RECHERCHE</b><br/>Pour l'avenir des régions</p> <p><b>10</b> <b>DU TEMPS POUR LA FAMILLE</b><br/>Y a-t-il un spécifique municipal en matière de conciliation travail-famille?<br/>Le Carrefour aux assises annuelles de l'UMQ</p> <p><b>11</b> <b>LA FAMILLE DANS LE MONDE</b><br/>Sommet mondial de la famille<br/>Familles de France dans le monde</p> <p><b>12</b> <b>LE RENDEZ-VOUS ANNUEL</b><br/>Semaine québécoise des familles 2005<br/>Journée internationale de la famille 15 mai<br/>Calendrier</p> |
|---|---|--|

# VISION ET ACTION

## pour de grands résultats



par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF

LISEZ  
LIZÉE

### La planification stratégique, mission accomplie

La planification stratégique initiée par le Carrefour depuis deux ans est maintenant complétée. Sa mise en application apportera une contribution importante au développement de l'organisme dans les prochaines années. Son adoption par l'assemblée générale de mai 2004, suivie par l'adoption en assemblée générale extraordinaire de novembre 2004 d'un plan d'action triennal (2006-2009), a confirmé que le Carrefour a bien mené à terme son projet de réflexion sur sa vision d'avenir et sur les actions à réaliser.

### La PFM, un moyen d'action privilégié

D'entrée de jeu, la finalité du Carrefour fut réaffirmée: l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles. Le moyen qu'il privilégie pour y arriver est, sans contredit, l'adoption d'une politique familiale municipale comme cadre de référence global en matière familiale et comme mécanisme favorisant une mobilisation en faveur du milieu de vie des familles.

Le renouvellement de la mesure de soutien sur les politiques familiales municipales du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, l'élection générale municipale de la fin de 2005 et la venue des Conférences régionales des élus ont été des préoccupations constantes au cours de la réflexion stratégique. On ne pouvait dégager une vision d'avenir sans tenir compte de tels déterminants dans l'environnement. À ceci, s'ajoutent des éléments comme l'adaptation du milieu de vie des familles à la conciliation travail/famille.

L'action politique du Carrefour fut également au cœur des discussions. En effet, exercer une influence auprès des décideurs pour faire en sorte que la politique familiale s'exprime aux divers paliers de gouvernement s'est avéré essentiel.

### Des RQF bien soutenus

L'année 2005 sera la période charnière avant l'application du plan d'action. Ce temps est nécessaire pour renouveler, consolider ou développer des partenariats. Les relations avec les membres en font partie. En effet, il est important d'avoir un membership nombreux et aussi très actif. Pour y arriver, l'importance de soutenir davantage les responsables des questions familiales (RQF) qui, dans leur milieu respectif, sont des ambassadeurs tant de la politique familiale municipale que du Carrefour lui-même, a été reconnue. Leur double rôle auprès des conseils municipaux et au sein de la communauté doit être soutenu. À cet égard, le Carrefour multipliera ses actions de soutien. On souhaite que les RQF deviennent de plus en plus des animateurs «famille» dans leur milieu. Pour ce faire, ils devront compter sur un appui au niveau de l'information et de la formation et sentir qu'ils font partie d'un réseau.

### Avoir les moyens de ses ambitions

Dans un contexte où l'activité majeure du Carrefour est la promotion et l'accompagnement de la mise en place des politiques familiales municipales, l'organisme fera porter son action sur l'ensemble de son champ d'activités et fera en sorte que des réponses soient apportées aux divers volets de son secteur. Les enjeux sont de taille. Pourquoi le Carrefour considère-t-il qu'il lui sera possible de relever le défi global de sa raison d'être? C'est parce que son expertise est grande et reconnue, son réseau est solide et comporte d'excellentes ressources humaines et techniques et, qui plus est, les familles souhaitent de plus en plus un milieu de vie où il fait bon «vivre la famille».

Jacques Lizée  
Directeur général

## Le plan d'action 2006-2009: quatre (4) axes stratégiques

### Les services du Carrefour action municipale et famille

- La promotion et le développement de politiques familiales municipales de qualité
- Le soutien continu et le rôle conseil
- Le soutien au rôle dynamique des municipalités et MRC
- Une offre de services adaptée

### L'action politique et le partenariat

- L'influence auprès des décideurs
- Le partenariat et la concertation

### La recherche et le développement

- Le comité «Recherche et Développement»
- Relation avec les milieux de recherche et académiques
- L'expertise du Carrefour sur les politiques familiales municipales

### La vie associative et la promotion du Carrefour

- La promotion du Carrefour
- Le membership
- Les ressources financières
- Les ressources humaines

## COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices. Date de tombée des textes du prochain numéro : **22 avril 2005**.

### Éditeur:

Carrefour action municipale et famille  
360, rue Lawrence, bureau 2300  
Greenfield Park J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Manon Bolduc

Collaborateurs: François Cardinal, *La Presse*; Pierre Lambert, formateur au CAMF; Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance; Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration; Brigitte Lépine, responsable de l'information et des communications, Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie; Ghislaine Vézina, direction de la planification, de la

recherche et de l'évaluation, Ministère des Affaires municipales et des Régions; Comité de la Semaine québécoise des familles

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression: Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
2<sup>e</sup> trimestre 2005 ISSN 1708-9824



## JE SUIS EN R'TARD

par François Cardinal, journaliste à La Presse

**N**ous sommes stressés. La vie familiale était jadis rythmée par les cloches de l'église et la sirène de l'usine. Aujourd'hui, les gens peuvent quitter leur emploi à 22 h, travailler le dimanche, rouler deux heures pour se rendre au boulot, courir toute la matinée pour mener les petits à la garderie et à l'école...

Ajoutez à cela les aléas de la vie en famille éclatée et vous vous retrouvez avec des millions de personnes qui courent après le temps comme un lapin entraînant Alice au pays des merveilles: «Je suis en r'tard. J'ai rendez-vous quequ'part.»

Le problème, c'est que l'organisation de la ville n'a pas suivi cette évolution. C'est ainsi qu'on ne peut visiter un concessionnaire automobile le samedi. Que les banques ferment à 15 h. Que les horaires des trains de banlieue ne conviennent qu'aux travailleurs de 9 à 5. Et que les garderies ferment parfois leurs portes avant celles des bureaux.

Il faut donc applaudir l'idée lancée récemment par le ministre Claude Béchard, dans le cadre du débat sur la conciliation travail-famille, de doter les villes de «bureaux du temps».

De quoi s'agit-il? D'une table de discussions mise sur pied localement et qui réunit citoyens, usagers,

patients, commerçants, élus, fonctionnaires, etc. Le but est de mieux planifier les horaires des entreprises, institutions et commerces selon les attentes des citoyens.

L'idée est née en Italie en 1985. Les autorités de Milan ont alors décidé de mettre sur pied des **tempi della città** pour diminuer les embouteillages, les files d'attente et les autres désagréments du quotidien.

Aujourd'hui, toutes les communautés italiennes de plus de 30 000 habitants doivent se doter d'un «bureau des temps». L'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Finlande ont emboîté le pas, tant et si bien que l'idée frappe à nos portes.

Pour bien comprendre comment tout cela fonctionne, il importe d'examiner les bureaux du temps à l'étranger. La Finlande, par exemple, s'est ainsi dotée d'un programme qui permet d'étendre les horaires des commerces de 8 à 12 heures par jour grâce à la mise en place de deux équipes de 6 heures. On tente ainsi d'accroître l'efficacité professionnelle et le bien-être des employés.

À Bolzano, en Italie, on a élargi les plages horaires d'arrivée des élèves et on a prolongé les activités scolaires l'après-midi dans le but de diminuer les bouchons de circulation et d'aider les

familles à profiter davantage des premiers moments de la journée passés en commun.

À Hambourg, en Allemagne, on a choisi de cibler les besoins des mères de famille qui travaillent en modifiant les horaires de consultation des médecins, des banques, des garderies et des services publics, notamment.

Il ne faut pas se méprendre: il s'agit là d'une modification en profondeur de l'organisation de la ville telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Non seulement on répond aux besoins des citoyens, mais on les aide également à former à nouveau une communauté.

D'un espace anonyme dans lequel on plante rues et bâtiments, la ville devient ainsi un lieu où interagissent hommes et femmes. N'est-ce pas ainsi que devraient se développer les villes? En fonction des besoins des citoyens, et non l'inverse.

*Le présent éditorial a paru dans le journal La Presse du 6 décembre 2004. Le Carrefour considérait des plus appropriés de reprendre intégralement l'article de M. François Cardinal pour expliquer l'étendue du concept européen des «bureaux des temps». Nous pensons que ce concept est une action qui peut se retrouver à l'intérieur d'une politique familiale municipale. La prochaine politique de conciliation travail-famille devrait favoriser ce type de concertation dans les milieux de vie.*

## RICHARD SARRASIN

## Un pionnier de la politique familiale au Québec, nous a quittés

**L**e 30 décembre dernier, Richard Sarrasin est décédé. Travailleur social de la première heure, Richard fut un défenseur des familles pendant plus d'un demi-siècle.

Son engagement auprès des organismes de promotion de la famille fut constant et sa contribution exceptionnelle. On peut affirmer que Richard a été une passerelle entre les praticiens des services sociaux et les militants des organismes communautaires du secteur famille. Il savait comment représenter à la fois toutes les familles et en particulier celles qui avaient des besoins particuliers. Ses interventions étaient toujours justes et aidantes pour faire en sorte que les familles se sentent solidaires les unes des autres.

Pour Richard, le besoin de promouvoir une politique familiale était essentiel. La notion de transversalité de cette politique, il l'énonçait clairement. Dans les années 1970, alors que l'approche d'intervention individuelle était largement répandue, Richard s'est positionné avec les militants familiaux afin de garder le cap sur l'approche famille, approche qui n'avait pas beaucoup de résonance dans cette société marquée par l'individualisme.



Richard Sarrasin

Dans la petite histoire de la politique familiale au Québec, la participation de Richard fut omniprésente. Il fait partie de ceux et celles qui ont maintenu la flamme allumée. Cher Richard, avec ton doigté légendaire, tu nous as aidés à persévérer et pourtant combien de fois, on aurait pu lâcher prise devant l'inertie et le peu d'accueil que recevait la politique familiale.

Yves Lajoie, le directeur général du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, disait de Richard lors de son décès «qu'il avait le don de poser des questions qui apportaient la réflexion... Et avait l'humilité des grands».

Que cela résume bien ce que ses collègues et amis retiennent de Richard et j'en suis.

Merci Richard, tu continues à vivre à travers les réalisations des politiques familiales, les actions intergénérationnelles, les recherches et les rencontres internationales sur la famille. Si les familles savaient tout ce que tu as fait, elles se joindraient à moi pour cet hommage.

Jacques Lizée  
Directeur généralQuébec  
et Montréal  
au CA du  
Carrefour

**L**ors de l'Assemblée générale extraordinaire du Carrefour action municipale et famille tenue le 20 novembre dernier, des modifications aux règlements généraux du Carrefour ont été adoptées. Une modification majeure a été apportée aux règlements de façon à désigner d'office, à titre d'administrateur au conseil d'administration du Carrefour, un représentant de chacune des deux municipalités membres de plus de 500 000 habitants, soit Montréal et Québec.

Dans ce cadre, nous souhaitons officiellement la bienvenue à M<sup>me</sup> Jane Cowell-Poitras, représentante de Montréal, et M<sup>me</sup> Louise Lapointe, représentante de Québec, au sein du conseil d'administration.



# LES 15 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT DU CAMF

## de quoi s'agit-il?

par *Pierre Lambert*, formateur au Carrefour



Pierre Lambert  
Formateur au CAMF

**D**ans la vie courante, lorsque l'on parle d'accompagner quelqu'un, on veut dire marcher avec lui ou elle, à ses côtés, et non pas marcher à sa place. Il s'agit là d'un geste de confiance réciproque.

De la même façon que l'implantation d'une politique familiale dans une municipalité présuppose une confiance dans le dynamisme des familles, de même l'accompagnement gratuit dispensé par le CAMF dans cette démarche découle d'une confiance dans le dynamisme de la municipalité et de ses composantes: le conseil municipal, l'administration, les organismes du milieu, les familles elles-mêmes.

C'est ainsi que se résume la philosophie de l'accompagnement gratuit qui est assorti aux mesures de financement du MFACF lorsqu'une municipalité ou une MRC satisfait au programme lancé au printemps de 2002. Les formateurs du CAMF ne sont pas des contrôleurs à la solde du ministère, mais se veulent, au contraire, des acteurs formant équipe avec les municipalités.

D'ailleurs, les formateurs, qui se décrivent, dans la même logique, comme des accompagnateurs, forment un réseau de sept personnes issues du monde municipal, soit à titre d'anciens conseillers municipaux, soit à titre d'anciens cadres ayant œuvré au sein d'une administration municipale.

Ces accompagnateurs sont également eux-mêmes en cheminement depuis la formation de leur équipe à l'automne 2002. Ils mettent en commun leurs ressources personnelles et leurs expériences sur le terrain lors de quatre formations par année. Avec le directeur général et les membres de la permanence du CAMF, ils mettent à jour et enrichissent le programme de formation qui avait été élaboré dès le début et ce, à même les expériences vécues auprès des municipalités qui ont entamé avec eux la démarche vers une politique familiale municipale. Ces mises en commun contribuent à rendre plus performants les outils de formation qui servent lors des rencontres avec les représentants des municipalités.

De plus, et ce n'est pas un mince avantage, il est prévu que l'équipe des formateurs se déplace et qu'elle rencontre sur les lieux mêmes de chaque municipalité, les personnes dynamiques chargées d'élaborer, de faire adopter et de faire appliquer une politique familiale adaptée aux familles de leur territoire. C'est à cette fin qu'ils remettent aux municipalités accompagnées une documentation riche destinée à guider la municipalité dans son cheminement

autonome entre les périodes de formation. Mentionnons, à titre d'exemple, le «**Guide d'information sur l'action municipale en faveur des familles**» qui est remis au responsable des questions familiales dès le début des 15 heures de formation et qui constitue en quelque sorte un aide-mémoire qui nomme les actions et les étapes à franchir et permet d'identifier le degré d'évolution d'une politique familiale municipale en phase d'élaboration. Puisque l'on parle d'accompagnement, ce guide est le «compagnon de route» indispensable de l'élaboration d'une PFM.

C'est dire, en toute modestie, combien il est impérieux que toutes les municipalités dont les demandes auprès du MFACF ont été agréées se prévalent de cet accompagnement gratuit (qualité des formateurs, programme de formation, outils de formation, etc.), pour les 15 heures d'accompagnement prévues. Il pourrait même arriver que, par la suite, elles sentent le besoin de bénéficier des offres de service complémentaires que le Carrefour a déjà prévues afin de répondre adéquatement à leurs besoins pour agir avec efficacité dans la mise en application de leur politique familiale ou pour tout autre besoin pour lequel l'expertise du CAMF est reconnue.

C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter. Vous avez droit à ces heures d'accompagnement, dès que le MFACF vous signifie que votre demande de subvention a été acceptée, aussi bien en profiter. Les accompagnateurs du Carrefour attendent votre invitation.

D'autre part, pour les municipalités qui hésiteraient encore à se prévaloir des mesures d'incitation du MFACF, les mêmes formateurs sont présentement en pleine campagne de promotion/sensibilisation, en collaboration avec les conseillers en développement de la concertation du même ministère afin de donner toutes les informations pertinentes qui devraient conduire à une prise de décision en vue de l'adoption d'une nouvelle politique familiale municipale ou du renouvellement de son plan d'action, si la municipalité a déjà adopté une politique familiale depuis plus de trois ans. Ils formeront équipe avec eux pour vous rencontrer, sur demande auprès de M<sup>me</sup> Pauline Dion du CAMF (450-466-9777). Il y a de fortes chances que le formateur qui vous rendra visite alors devienne, une fois l'acceptation du MFACF obtenue, votre accompagnateur dans votre futur cheminement vers votre propre politique familiale municipale.

## EN BREF

## Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

### ▶ CAPITALE-NATIONALE

Donnacona

### ▶ CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'Islet

### ▶ LAURENTIDES

Saint-Adolphe-d'Howard

### ▶ OUTAOUAIS

L'Ange-Gardien

Organisation

Adresse

Personne contact

Téléphone

Courriel

Télécopie

**Coût de la cotisation** plus TPS (859614539) et TVQ (1090252000 TQ0001)

MRC, municipalité\* ou arrondissement (selon la taille de population):

1 à 4 999 habitants: 50 \$

5 000 à 9 999 habitants: 100 \$

10 000 à 19 999 habitants: 150 \$

20 000 à 49 999 habitants: 200 \$

50 000 à 99 999 habitants: 400 \$

100 000 à 199 999 habitants: 700 \$

200 000 à 299 999 habitants: 1000 \$

300 000 à 399 999 habitants: 2000 \$

400 000 à 599 999 habitants: 3000 \$

600 000 habitants et plus: 5000 \$

Organisme national: 125 \$

Organisme régional et local: 50 \$

Individu: 50 \$

\* La municipalité dont la MRC est membre du Carrefour action municipale et famille verse une cotisation de 50 % du tarif régulier

Abonnement au bulletin Municipalité et famille : 50 \$/année

### SVP retournez à:

Carrefour action municipale et famille

360, rue Lawrence, bureau 2300

Arrondissement Greenfield Park

Ville de Longueuil (Québec) J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777 • Télécopieur: (450) 466-6838

# Bon d'adhésion

## en ville en familles

Les familles vivent dans le temps et dans l'espace, dont l'organisation a des répercussions sur leurs moyens de déplacements, leur budget, leur milieu de vie... L'aménagement du territoire et le transport sont des domaines d'intervention municipale qui ont plus d'impacts sur les familles et les enfants qu'on le croit à première vue. Le vieillissement de la population invite d'ailleurs à s'y intéresser davantage et offre des occasions d'innover et d'améliorer les milieux de vie des familles.

**L'aménagement du territoire a des effets multiples**

Durant les dernières décennies, les nouveaux quartiers et les nouvelles villes se sont multipliés à la périphérie des anciennes villes et la majorité des jeunes familles s'y sont installées. On a cherché à éviter la densité et la mixité présentes dans les centres-villes. On a donc construit beaucoup de maisons unifamiliales dans les banlieues et on en a fait des zones résidentielles. Étant donné les grandes distances à franchir quotidiennement pour répondre à leurs besoins, la marche et la bicyclette devenaient des moyens de transport inadaptés à la nouvelle géographie. Les transports en commun étaient aussi disqualifiés par la faible densité de population, l'éclatement des destinations et l'absence de stationnements incitatifs. Les familles se sont donc retrouvées obligées d'acheter une automobile, ou deux, et d'assumer l'essentiel de leur transport.

La propriété et l'usage d'un véhicule automobile coûtent cher. En 2000, le transport a accaparé 20,1 % des dépenses de consommation des couples avec enfant(s) au Québec. Ceux-ci ont dépensé plus pour se transporter que pour se nourrir. Toutes les familles n'ont pas un revenu leur permettant d'assumer des coûts de transport élevés sans se priver ou s'endetter. Plusieurs ont le sentiment d'être étouffées financièrement. La situation financière précaire de beaucoup de jeunes familles ou couples s'améliorerait grandement s'ils pouvaient se dispenser d'être propriétaires d'une voiture ou deux.

Les recherches ont montré que la circulation automobile est un obstacle majeur aux jeux extérieurs des enfants. La circulation automobile ressort aussi comme le principal motif de l'insécurité ressentie par les enfants sur le chemin de l'école. Le stationnement prend aussi beaucoup de place aux alentours des logements. C'est le cas dans les banlieues et, peut-être surtout, dans les vieux quartiers. On pourrait espérer que leurs ruelles et leurs cours servent davan-

tage pour «vivre dehors», être en contact avec la nature, tisser des liens nécessaires à l'entraide, à la sécurité et à la renaturalisation du voisinage.

**Le vieillissement: défi et occasion intéressante pour les familles**

On voit déjà un bon nombre d'aînés dans nos quartiers et on en verra bien davantage dans l'avenir. Dans moins de 50 ans, 50 % de la population pourrait avoir 50 ans et plus. Le vieillissement représente un défi considérable pour les familles et pour les villes. Il offre aussi une foule d'occasions de revoir l'aménagement du territoire et l'organisation des déplacements. Dans une société vieillissante, disent les géographes, il faut consolider les milieux existants et les transformer, plutôt que de poursuivre l'étalement urbain. Cela veut dire, entre autres, réaménager les premières banlieues, les quartiers que les aînés ont contribué à construire et pour lesquels ils ressentent de l'attachement. Plusieurs souhaitent y demeurer et trouver à proximité de leurs logements davantage de services et de biens utiles à la vie de tous les jours.

Rapprocher les biens et les services des logements a l'avantage de faciliter les déplacements à pied et de soutenir la santé physique et mentale. Un bon nombre d'aînés, particulièrement les femmes, ne possèdent pas d'automobile. Plusieurs deviennent incapables de conduire ou risquent de ne pas avoir les moyens financiers d'acquérir ou de conserver une automobile. Le vieillissement est une occasion propice de repenser la mobilité et de favoriser la combinaison de différents moyens de transport.

La transformation des premières banlieues représente un défi considérable et demandera des investissements sur une longue durée. Mais il est possible que tout le territoire et toutes les familles en profitent. J'invite [les Villes et les communautés] à envisager d'en faire un défi de la politique familiale municipale. Dans l'intérêt de toutes les familles, je vous encourage à continuer de favoriser les initiatives qui contribuent à l'amélioration des milieux de vie des familles.

*Ce texte est extrait de la conférence présentée le 29 octobre 2004 lors du Forum de la Ville de Gatineau sur son projet de politique familiale. Le texte complet, qui traite aussi des familles avec adolescents ou jeunes adultes, est accessible à l'adresse suivante:*

[http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/pdf/allocation\\_mieux-vivre-en-ville.pdf](http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/pdf/allocation_mieux-vivre-en-ville.pdf).

*Pour information ou commentaire: donald.baillargeon@cfe.gouv.qc.ca*

## LA CONTRIBUTION DU MILIEU DE VIE

Dans le cadre des consultations de l'ex-ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Bécharde sur la conciliation travail/famille (CTF), le Carrefour a pris part à deux événements à la fin de l'automne, M<sup>me</sup> Réjane T. Salvail, représentante de la FQM au Carrefour, M. Pierre Lambert, formateur, et M. Marc-André Plante, adjoint à la direction générale, ont d'abord rencontré M. Bécharde afin de lui présenter le contenu de l'avis du Carrefour. Ce même document fut ensuite présenté à la sous-ministre adjointe du MESSF, M<sup>me</sup> Micheline Gamache, par le président du Carrefour, M. Pierre Gingras et le directeur général, M. Jacques Lizée.

Les consultations avaient pour but d'alimenter le ministre sur la CTF en prévision de la rédaction d'un projet de loi en cette matière.

C'est le volet portant sur le milieu de vie des familles qui a retenu l'attention du Carrefour dans sa présentation. Les principaux points du mémoire du Carrefour sont les suivants:

- poursuivre, voire intensifier les activités du Forum des partenaires de la politique familiale du gouvernement du Québec
- accroître le rôle du Conseil de la famille et de l'enfance en matière de consultation auprès des familles et celui du Carrefour en matière de consultation des municipalités
- intégrer un volet citoyenneté dans la CTF
- réaliser des actions simultanées dans divers champs d'activités
- soutenir les actions portant sur l'organisation du milieu de vie des familles et ayant un impact sur la CTF, tant au niveau local de la municipalité qu'au niveau régional de la MRC et des CRÉ

- accompagner les municipalités dans le développement de services et de mesures portant sur leurs rôles spécifiques de: dispensateur de services, d'aménagiste, de catalyseur et de milieu de travail
- prévoir l'organisation d'un grand chantier québécois sur les temps sociaux et familiaux, en lien avec les municipalités et le Carrefour et considérant l'impact de l'organisation du milieu de vie sur la CTF
- poursuivre la promotion de la «Déclaration sur l'importance du temps pour les familles» adoptée par la Conférence nord-américaine de l'Organisation mondiale de la famille tenue à Longueuil en 2003 dans le cadre du Colloque annuel du CAMF
- renouveler en 2006, le programme de soutien aux municipalités et aux MRC sur le développement des politiques familiales municipales et y ajouter un incitatif particulier pour les projets qui incluraient un volet spécifique en matière de CTF

Le Carrefour invite le milieu municipal et les organismes du milieu à retenir les divers éléments précédents dans la préparation de leur intervention sur le projet de loi sur la Conciliation travail/famille.

**Documentation du CAMF à consulter sur notre site Internet:**

- Déclaration sur l'importance du temps pour les familles, 06/03
- Mémoire du CAMF sur le document «Vers une politique gouvernementale sur la CTF»

# Pourquoi être MEMBRE du

# CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

**L**orsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions «famille et municipalité» auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le milieu municipal en matière de PFM. En voici la preuve...

## Un peu d'histoire...

Lorsque vous adhérez au Carrefour, vous joignez la seule organisation au Québec qui représente spécifiquement les municipalités et les MRC en matière de développement des politiques familiales. Depuis 1989, le Carrefour a mis sur pied un véritable réseau d'élus et d'élus municipaux des 17 régions de la province qui favorise les échanges, le partage et le leadership entre les communautés en faveur des familles. À ce jour, plus de 160 municipalités et MRC représentant plus de 60 % des familles ont répondu à notre appel.

## Une expertise unique à partager...

La réalisation d'une politique familiale municipale n'est pas une mince tâche pour une communauté agissante. Cela implique des connaissances spécifiques relatives aux questions familiales, et ce, dans une société en pleine évolution. Les sources d'informations sont rares et l'expertise plutôt récente. C'est dans cette optique que le Carrefour peut vous faire bénéficier de ses seize (16) années d'expérience dans ce domaine. Nous comptons sur une équipe de sept (7) formateurs ayant une grande expérience en milieu municipal et, plus particulièrement, en matière de politique familiale municipale. Notre équipe se déplace partout au Québec pour vous appuyer dans vos démarches.

## Quels sont les avantages d'être membre du Carrefour...

### • Une représentation politique équitable des réalités québécoises

Avec ses 14 membres, le conseil d'administration du Carrefour offre une représentation à l'image des

populations du Québec en donnant une voix équitable aux municipalités de toutes natures et de toutes tailles. Un représentant au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et un représentant de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) nous permettent d'entretenir un lien unique avec le monde municipal. En plus, la crédibilité de ses membres est reconnue dans toutes les sphères de la politique à l'échelle nationale et internationale. Avec le Carrefour, vous n'êtes plus seul à influencer les autres paliers de gouvernement à vous appuyer dans votre démarche...

### • Un colloque annuel sur l'évolution des politiques familiales municipales

Cette année aura lieu la 17<sup>e</sup> édition de notre colloque annuel qui réunit les responsables des questions familiales (RQF) de plus de 100 municipalités et MRC des 17 régions du Québec. Cet événement est d'abord un lieu de rassemblement privilégié où l'on vous offre une occasion de réflexion, de formations et d'animation sur toutes questions relatives au milieu de vie des familles et sur l'action municipale en faveur des familles. Un ressourcement des plus stimulants pour tous!

### • Des outils d'information et de communication pour les membres

Le Carrefour dispose d'outils d'information et de communication des plus intéressants et diversifiés. Notre équipe de la permanence s'efforce de vous informer par le biais de son bulletin (4 fois par année) et de son nouveau site Internet des dernières questions relatives à l'actualité du monde municipal en lien avec les familles. Votre adhésion vous permet d'être informé régulièrement des dossiers famille-municipalité.

### • Des programmes de formation sur mesure pour vous!

Depuis quelques années, le Carrefour offre des programmes de formation de qualité à ses membres. L'expertise de nos collaborateurs est unique et vous permet d'enrichir les acteurs d'une politique familiale de votre municipalité. Nous avons accompagné plus de 100 municipalités et MRC et notre approche est reconnue par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Il est possible de

réunir des administrateurs et des élus sur une base locale et même régionale. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Marc-André Plante au (450) 466-9777.

### • Une représentation sur la scène internationale

Le Carrefour est reconnu pour son expertise à l'échelle internationale. La preuve est que deux de ses représentants, M. Pierre Gingras et M. Jacques Lizée, ont le privilège de vous représenter au sein du conseil d'administration de l'Organisation mondiale de la famille. Cette présence permet au Carrefour de s'enrichir des expériences municipales en faveur des familles, et ce, de partout dans le monde. Enfin, le Carrefour participe aux activités de l'OMF (région Nord-Amérique).

## Le Carrefour, c'est bien plus...

### • Un lieu de recherche et développement avec ses comités qui offrent un lieu de convergence de la réflexion et de l'animation sur les politiques familiales municipales (PFM)

### • Un soutien technique disponible dans les dix-sept (17) régions du Québec

### • Un centre de documentation sur les PFM disponible pour les membres

### • Une accréditation par le gouvernement au niveau de son expertise d'accompagnement des municipalités

### • Des guides d'information exclusifs sur l'action municipale en faveur des familles et des outils de formation uniques et adaptés aux municipalités

Comme vous pouvez le constater, en devenant membre du Carrefour action municipale et famille, vous joindrez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des décideurs du Québec. Bref, qu'attendez-vous pour rejoindre notre formidable équipe?

## Le Carrefour et ses membres



- Le Carrefour est fier de compter parmi ses membres des municipalités de toute taille allant de petites municipalités de moins de 1000 habitants aux grandes villes de plus de 500 000 habitants. Plusieurs MRC font également partie de ses membres. Des organismes locaux sont également membres (maisons de la famille). Ses membres proviennent de toutes les régions du Québec.
- Depuis un an, vingt-cinq municipalités, une MRC et trois organismes ont adhéré au Carrefour.
- Le Carrefour est la référence, la force et le rassembleur en matière de développement des politiques familiales municipales.
- Y adhérer, c'est se donner une force collective, c'est partager ses expériences et c'est se démarquer par ses actions en faveur des familles d'ici.



# Le Carrefour visite les RÉGIONS

7

DOSSIER  
MUNICIPALITÉ

**L**e Carrefour est mandaté par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour soutenir les municipalités et les MRC qui désirent implanter une politique familiale dans leur milieu. À cet effet, le Carrefour a amorcé un plan de tournée qui s'échelonne sur plus d'un an et par lequel plusieurs municipalités et MRC seront visitées. Lors de cette rencontre, les formateurs du Carrefour rencontrent un élu municipal, le directeur général ou le secrétaire-trésorier, et toute autre personne intéressée afin d'échanger sur la question des politiques familiales municipales. Le Carrefour réfère au conseiller en développement et concertation du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine de votre région toute personne intéressée par la mesure de soutien financier pour l'implantation d'une politique familiale dans votre municipalité.

Votre municipalité est peut-être intéressée à en savoir plus? Vos élus sont soucieux de la qualité du milieu de vie des familles? Ils veulent, en cette année électorale, proposer aux familles de chez vous un milieu qui leur offre des services répondant à leurs besoins, notamment en ce qui concerne l'habitation, les transports, les loisirs, la culture et la sécurité.

Alors, contactez-nous. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une rencontre, qui dure habituellement une heure, au moment qui vous conviendra.

## Visites prévues dans les régions suivantes:

### Hiver-printemps 2005

- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 12 Chaudière-Appalaches
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

### Automne 2005

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 07 Outaouais
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 14 Lanaudière
- 16 Montérégie

Cette liste vous est soumise à titre d'indication et n'est pas définitive.

## Pour en savoir plus

Le Carrefour travaille de concert avec les conseillers en développement et concertation (CDC) des Directions des services à la famille du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Dans chacune des régions, un CDC est disponible et s'occupe d'apporter un soutien au niveau de la mesure aux municipalités et MRC, notamment sur les conditions d'admissibilité, sur l'analyse des projets ou sur toute autre question. Suite à l'adoption du projet, le Carrefour s'occupe du soutien technique lié aux projets acceptés par le ministère.

### Direction des services à la famille—Est

Tél.: sans frais 1 866 640-9919 (régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Chaudière-Appalaches)

### Direction des services à la famille—Montréal

Tél.: sans frais 1 800 363-0310 (région de Montréal)

### Direction des services à la famille—Nord-Ouest

Tél.: sans frais 1 866 640-9918 (régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides)

### Direction des services à la famille—Sud

Tél.: sans frais 1 866 640-9917 (régions de la Mauricie, de l'Estrie, de la Montérégie et du Centre-du-Québec)

### Carrefour action municipale et famille

Tél.: (450) 466-9777 Pauline Dion, responsable de la tournée  
Courriel: pauline.dion@carrefourmunicipal.qc.ca

## Pour que L'IMMIGRATION contribue au développement du Québec tout entier

### Le contexte

**P**rès de 90 % des personnes nées à l'étranger et présentes au Québec sont établies dans la région métropolitaine de Montréal. Celle-ci constitue toujours un pôle d'attraction pour les immigrants récents puisque la plupart des organismes des communautés culturelles s'y trouvent et qu'il y a concentration des concitoyens et des services utiles à leur installation au Québec. Bien que le nombre d'immigrants établis hors de la région montréalaise augmente, la part de la population immigrée du Québec résidant dans cette région demeure inchangée.

La concentration urbaine de l'immigration n'est pas unique au Québec; d'autres pays d'immigration doivent composer avec ce phénomène. Elle constitue néanmoins ici un sujet prioritaire de préoccupation. Une telle situation fait reposer sur les seuls habitants de la grande région montréalaise la responsabilité d'intégrer les nouveaux arrivants. De plus, la concentration de la population immigrée dans la région métropolitaine de Montréal prive les autres régions de l'apport économique et culturel de l'immigration, notamment les régions en pénurie de main-d'œuvre. Cet état de fait contribue au développement d'une disparité entre Montréal, pluriethnique et en croissance démographique, et le reste du Québec, qui reçoit peu d'immigrants et dont certaines régions connaissent un déclin démographique.

### Viser la régionalisation de l'immigration

Au cours de la dernière décennie, le Québec a entrepris de régionaliser l'immigration, cherchant à favoriser ainsi une répartition géographique plus équilibrée des populations immigrées. Cette volonté tenait compte de la capacité d'accueil des régions et de la liberté de circulation des personnes. Les résultats de cette expérience ont été plutôt mitigés; l'objectif de régionalisation de l'immigration des dernières années de doubler en trois ans le nombre d'immigrants s'établissant en région, n'a pas été atteint. Mais il faut voir que l'on essaie d'instaurer un mouvement qui va à l'encontre des tendances lourdes et qui, de ce fait, demande beaucoup plus de temps avant de se concrétiser.

Les efforts de régionalisation de l'immigration doivent se poursuivre, mais assis sur de nouvelles bases. Il faut d'abord éviter de s'imposer des cibles numériques, relativement au nombre et à la proportion d'admission d'immigrants accueillis et établis. Il serait plus approprié de procéder plutôt à l'élaboration d'objectifs et de moyens structurants qui faciliteront l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrées en région. Il importe aussi de bâtir à partir des acquis. Ainsi, il y a dans certaines municipalités du Québec, notamment la Capitale-Nationale, Gatineau et Sherbrooke, des populations immigrantes qui peuvent servir de pôle d'attraction de nouveaux arrivants, populations qui risqueraient au contraire de quitter ces municipalités si le flot d'arrivées s'arrêtait aujourd'hui.

De plus, l'immigration doit devenir un enjeu majeur du développement régional. La plupart des régions sont peu sensibilisées à l'apport potentiel de l'immigration au dynamisme régional. Elles doivent par ailleurs prendre en charge l'attraction, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants en fonction de leurs besoins en main-d'œuvre et de leur réalité. Enfin, le gouvernement doit soutenir et accompagner les régions dans leurs efforts visant à mettre en place un environnement propice pour attirer et établir de manière durable des immigrants.

**Un des objectifs du Plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs*** est de favoriser, par l'établissement de plans d'action adaptés aux spécificités régionales, la prise en compte de l'immigration comme enjeu de développement.

### Ces plans d'action régionaux contiendront des mesures précises permettant :

- 1 d'assurer un arrimage étroit entre les services d'immigration au Québec et ceux d'Emploi-Québec en vue d'accroître, par la synergie des efforts de ces deux entités, la capacité du Québec d'intégrer rapidement en emploi les nouveaux arrivants et d'amorcer leur parcours vers la pleine participation à la société québécoise ainsi que d'offrir aux membres des minorités visibles un accès égal à l'emploi
- 2 d'établir des partenariats avec les municipalités au moyen d'ententes contenant les volets d'activité suivants: accueil et intégration des immigrants (services et équipements municipaux tels les bibliothèques, les services culturels, les services de loisirs), relations interculturelles (activités permettant des rencontres interculturelles) et intégration économique (activités de soutien à l'emploi, d'aide aux gens d'affaires, mesures d'accès à l'égalité en emploi)
- 3 de convenir de partenariats avec des organismes des communautés culturelles et des organismes communautaires de services en vue de soutenir l'accueil des immigrants, de cerner les problématiques d'intégration ou de participation, de susciter le dialogue interculturel tout au long de l'année, de sensibiliser la population en général et les employeurs en particulier à l'apport de la diversité au développement du Québec.

Pour plus d'information, consultez le site du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration: [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)



# UNE PASSION CONTAGIEUSE

## la qualité des services éducatifs offerts en CPE

Par **Brigitte Lépine**, responsable de l'information et des communications, Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

### Depuis 30 ans, au service des familles

**L**e travail qu'effectue le réseau des centres de la petite enfance auprès des enfants est immense. Depuis 1997, ce réseau est plus officiellement reconnu par le gouvernement québécois puisqu'il a été bâti à partir des structures qui existaient depuis une trentaine d'années. Il y a trente ans justement, en 1974, naissait la première association des services de garde au Québec, le Regroupement des garderies de la région 6C, rebaptisé, depuis, le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie. Signe des temps et des besoins changeants, le RCPEM compte à l'heure actuelle près de 125 CPE membres, touchant ainsi une clientèle de plus de 24 000 familles.

Services offerts, besoins comblés, développement d'expertise, questionnement quotidien et proactivité, voilà ce qui fait de ce réseau un incontournable partenaire des jeunes familles. Alors que trop souvent la population n'en connaît que les côtés sombres, les centres de la petite enfance et les individus qui y œuvrent savent l'ampleur du travail accompli en si peu de temps. C'est la raison pour laquelle le RCPEM, clôturant de ce fait les festivités entourant son trentième anniversaire de fondation, a lancé son Concours Excellence 2004, dont l'apogée fut célébrée le 30 octobre dernier lors du Gala Excellence.

### Un gala pour souligner l'Excellence

C'est donc devant une impressionnante brochette de personnalités du monde politique et de la petite enfance que le Théâtre de la Ville de Longueuil a été l'hôte de près de 600 personnes venues célébrer et souligner l'Excellence, dans une atmosphère de fête et de fierté. En présence de M<sup>me</sup> Carole Thériège, ministre déléguée à la Famille et responsable des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, parents, équipes éducatives et de gestion, amis et partenaires des CPE ont assisté à «une grande soirée où nous avons su souligner l'excellence, célébrer le rêve et transmettre la passion!», pour reprendre les mots de Claudette Pitre-Robin, directrice du RCPEM.

Le concours visait à souligner la qualité de projets particuliers dont l'apport exceptionnel auprès de la clientèle soutient, depuis les cinq dernières années, le développement continu de la qualité des services éducatifs. Les membres du jury avaient été choisis pour leur grande expertise et leur œil neutre quant aux projets soumis. Le jury était donc composé de M. Pierre Lamarche, sous-ministre adjoint au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M<sup>me</sup> Marie-Claude Martel, directrice générale de l'Association des CLSC et CHSLD, M. Jacques Lizée, directeur général du Carrefour action municipale et famille et de M<sup>me</sup> Nancy Neamtan, présidente directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

### Quatre catégories avaient été proposées dans le cadre de ce concours:

#### Catégorie 1,2,3 PédaGO!

En lien avec Le programme éducatif des centres de la petite enfance qui édicte les grands principes du développement de l'enfant à la base des interventions en CPE, les projets qui ont remporté la palme dans la catégorie 1,2,3 PédaGO! ont su impressionner le jury par leur originalité, mais aussi et surtout par leur capacité à être exportés dans d'autres services de garde.

#### Catégorie Les Uns et les Autres

Un CPE ne pourrait être ce qu'il est sans s'adjoindre l'expertise d'autres organismes. La catégorie Les Uns et les Autres était justement celle des projets partenariaux; elle voulait souligner l'importance des alliés et l'excellence de projets menés conjointement par des CPE et des collaborateurs extérieurs.

Le CPE Franquette la Grenouille a été l'un des grands jubilaires de cette soirée, en recevant plusieurs prix et mentions, dont l'or dans la catégorie **Les Uns et les Autres**.

#### Catégorie Esprit de Famille

La catégorie Esprit de Famille visait à souligner l'excellence de projets touchant le tout premier milieu de vie de l'enfant, la famille. La famille, premier milieu de vie de l'enfant, est avant tout un milieu de vie pour un groupe d'individus; parents, grands-parents, fratrie, famille élargie ou restreinte, elle prend d'incalculables formes et couleurs. M. Jacques Lizée, directeur général du Carrefour action municipale et



Dans la catégorie **Esprit de Famille**, le CPE Pierrot-la-Lune de Longueuil a reçu le prix ARGENT des mains de Jacques Lizée pour ses services de répit et de soutien auprès des familles de sa communauté. Un prix fièrement partagé par l'organisme 1,2,3, GO! Longueuil.

et famille, qui était également membre du jury, avait généreusement accepté de remettre les prix de cette catégorie. La remise de ce prix a d'ailleurs fait l'objet d'une prestation musicale surprise de M. Lizée, celui-ci ayant décidé, avec toute la chaleur qu'on lui connaît, d'interpréter a capella une chanson de Jean-Pierre Ferland. «C'est à trente ans que les femmes sont belles», a-t-il entonné devant une salle ravie, soulignant ainsi les 30 ans de ce réseau de femmes.

#### Catégorie Équipe-Passion

Le réseau des centres de la petite enfance est en chantier depuis plusieurs années, le Québec entier est témoin de sa transformation. On a dit de lui qu'il était le plus grand chantier depuis la Baie James! Malgré les ressources souvent déficientes, le soutien inégal et les équipes de travail débordées, certains CPE ont rivalisé d'originalité pour solidifier leurs équipes, créant ou développant un sentiment d'appartenance, un esprit de fraternité et un respect professionnel. C'est à eux que les prix de la catégorie Équipe-Passion ont été remis.

#### Une soirée mémorable

En clôture d'une soirée ponctuée d'événements musicaux spectaculaires, deux prix Perles Rares, un prix Coup de Pouce, un prix Coup de Foudre et plusieurs prix Reconnaissance ont également été remis à des individus ou organismes s'étant démarqués au cours des dernières années pour leur implication exceptionnelle auprès des enfants et des CPE.

Une magnifique soirée, à l'image d'un réseau vivant, dynamique, ancré dans le quotidien et résolument tourné vers l'avenir! Son président d'honneur, le kinésithérapeute et psychosociologue français Jean Epstein, a bien résumé la raison d'être de ces célébrations: l'éducation de jeunes enfants est une tâche collective, qui incombe avant tout au parent comme premier éducateur de son enfant, bien sûr, mais qui doit s'effectuer en complémentarité avec tous les adultes qui entourent cet enfant. «Chacun des adultes a un rôle bien spécifique à jouer. Les parents et l'éducatrice sont partenaires et apportent une expertise différente.»

#### Se reconnaître et être fiers!

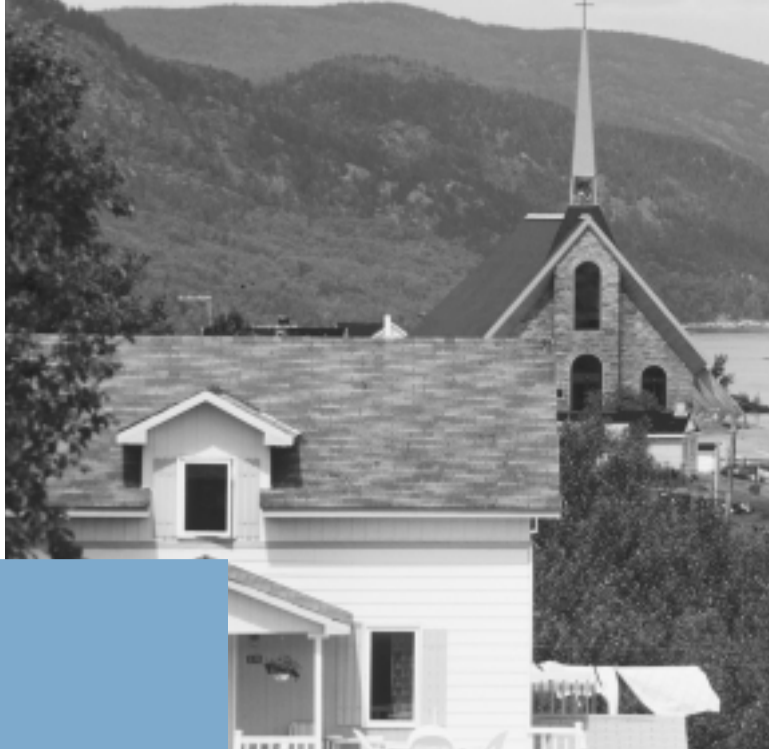
Si l'importance du travail éducatif accompli quotidiennement auprès des enfants dans ces milieux de vie est reconnue par la plupart des acteurs du milieu, il est essentiel que la passion qui les anime soit alimentée par une reconnaissance concrète; aussi surprenant que cela puisse paraître, en effet, l'implication exceptionnelle de ces professionnelles de la petite enfance semble quelquefois encore passer sous silence! Ainsi, malgré le nombre et la variété des rêves accomplis et des projets novateurs qui en découlent, de nombreux réseaux ou organismes ne connaissent toujours pas la richesse et le dévouement de ces milliers d'adultes «fous de leurs enfants». Sachons donc les reconnaître et leur reconnaître un talent incomparable, une passion indéfectible et une force de vivre que l'on souhaite contagieuse pour les tout-petits qui partagent leur quotidien!



Dans son discours d'ouverture, la ministre de la Famille Carole Thériège a su résumer la passion qui anime chacun des intervenants de ce réseau dédié à la petite enfance.







# Pour **L'AVENIR** des régions

par **Ghislaine Vézina**, agente de recherche, direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation  
au ministère des Affaires municipales et des Régions

**D**ans le cadre du dernier congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tenu au début d'octobre 2004, un des forums offerts aux participants et participantes concernait la question démographique dans les régions. Les communications et les échanges portaient tout particulièrement sur «l'établissement et la rétention des jeunes familles» comme élément de développement dans l'avenir et sur le rôle important que peuvent y jouer les élus et élus locaux.

En effet, les municipalités sont-elles prêtes, sont-elles capables de répondre «aux besoins nouveaux des jeunes familles»? La table ronde était composée de **Jean-Marc Bergevin**, président, Bureau d'études stratégiques et techniques en économique; **Françoise David**, porte-parole d'Option citoyenne et ex-présidente de la Fédération des femmes du Québec; **Jean-Noël Ouellet**, maire de Saint-Séverin (275 habitants) et préfet de la MRC Robert-Cliche, administrateur et membre du comité exécutif de la FQM; **Marcel Asselin**, maire de la municipalité de Saint-Magloire (686 habitants); **Claude Vigneau**, maire de la municipalité Les Îles-de-la-Madeleine (13 059 habitants).

## Le dépeuplement des régions

Les propos de M. Bergevin portaient sur le dépeuplement des régions au profit des zones urbaines.

Depuis les années 1970 et 1980, a-t-il dit, les jeunes quittent en bon nombre leur milieu pour poursuivre leurs études. Par la suite, ces jeunes demandent des revenus relativement élevés, offerts davantage en milieu urbain, et exigent aussi plus de produits culturels.

À cet effet, il a précisé qu'il est vrai que le coût de la vie est moins élevé en région que dans les grands centres urbains, mais que les revenus y sont également moindres.

## Des observations

Pour sa part, à l'été 2004, Françoise David a fait une tournée dans la plupart des régions du Québec. Elle y a rencontré des jeunes familles très heureuses de s'y trouver, des jeunes de retour dans leur région et des jeunes urbains et urbaines qui ont fait le choix de ce milieu de vie, et ce, avec ou sans emploi. Ces jeunes ont dit refuser de vivre dans un grand centre urbain, qu'ils perçoivent comme un lieu d'isolement et d'anonymat. En région, le tissu social est davantage «tricoté serré».

Ce que recherchent ces jeunes? Un emploi le plus stable possible, valorisant et décentement payé. Certains et certaines créent leur propre emploi. Ils et elles recherchent un milieu qui permet de concilier la vie familiale et le travail. L'environnement et les paysages semblent également influencer leur choix.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> David a constaté que le manque d'attraits culturels demeure un problème. Par exemple, il devrait y avoir davantage de soutien aux tournées d'artistes dans les régions.

## Des exemples

Les trois autres intervenants sont des élus, maires de leur municipalité, venus raconter leur réalité.

D'après M. Ouellet de Saint-Séverin, les familles restent si le milieu de vie est satisfaisant. Dans sa municipalité, un comité a été formé avec les associations de jeunes. L'idée est de les amener à s'impliquer dans la vie municipale. En effet, la seule façon de retenir les jeunes, c'est de leur donner la possibilité de prendre des décisions, de les convaincre de se présenter aux élections. Un jeune anima-

teur a été engagé à cet effet et la réponse a été plutôt bonne. M. Ouellet a ajouté que c'est la seule façon de faire du développement.

Pour faire face au problème d'exode des jeunes et des familles aux Îles-de-la-Madeleine, M. Vigneau croit qu'il faut travailler sur les causes et sur l'accueil auprès des jeunes qui reviennent. Le milieu doit être attrayant et offrir des activités attirantes. À cet effet, la communication à haute vitesse sera bientôt disponible. Par ailleurs, il s'inquiète du fait que certains touristes achètent des maisons pour n'y vivre que quelques mois par année, risquant ainsi de prendre la place de jeunes qui voudraient revenir.

À Saint-Magloire, plusieurs comités ont été formés pour contrer le problème d'exode. Dans un premier temps, un comité de réflexion avait été formé, composé de membres du conseil municipal (initiateur), de groupes de citoyens et de gens d'affaires. Devant son peu de succès et face à la menace de la fermeture de l'école, un autre comité de douze personnes a vu le jour, des femmes en majorité. Il est devenu le «Comité de relance et de survie». Il fallait trouver des nouvelles idées.

Le Comité des loisirs a suggéré d'organiser des activités «multiâge» et de mettre sur pied une politique familiale. De son côté, le Comité de publicité s'est chargé d'informer les citoyens de la nécessité de bien accueillir les nouveaux arrivants. Un système de parrainage a alors été instauré. Grâce à la volonté de la population, Saint-Magloire compte maintenant 57 nouveaux citoyens, dont plusieurs enfants.

Le plus important pour les élus et élus, selon M. Asselin, c'est d'avoir une vision d'avenir, pour les cinq ou dix prochaines années, de faire des efforts d'adaptation et de sortir des sentiers battus, de dépasser leur rôle traditionnel.

## Des gens venus d'ailleurs

La période de questions a été l'occasion notamment de discuter de la mixité entre les nouveaux arrivants et les «gens de la place».

D'après le maire de Cacouna, cette relation est plutôt difficile. Les points de vue entre les deux groupes diffèrent énormément. Dans sa municipalité, il n'y a presque plus de jeunes et un nombre important de maisons ont été vendues à des gens de la ville qui viennent y séjourner deux mois par année, en période estivale. En raison de leur présence, le village ne vit plus sous la menace d'une fermeture. Il se demande: «est-ce un moindre mal?»

Le maire de Saint-Séverin lui a répondu que cette question concerne les élus municipaux de très près. Ils doivent voir à sensibiliser la population à bien accueillir les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, et ce, pour atteindre une certaine harmonie.

Pour sa part, le maire de Piopolis parle de coalition entre la population saisonnière et la population permanente de sa municipalité. Plusieurs de ces villégiateurs sont d'ailleurs devenus permanents, dont des personnes récemment retraitées et des jeunes familles.

## En guise de conclusion...

De cet atelier, il est particulièrement ressorti la nécessité, pour les élus et élus municipaux, de faire une place aux jeunes au sein du conseil et, pour le gouvernement, de proposer des mesures concrètes afin de favoriser l'établissement et le retour des jeunes et des familles dans les régions. Dans ce dernier cas, n'est-ce pas également le travail des municipalités et des municipalités régionales de comté? Finalement, la question de l'immigration a été très peu soulevée puisqu'elle faisait l'objet d'un autre atelier.

# Y a-t-il un SPÉCIFIQUE municipal en matière de CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE?

**A**u-delà des infrastructures et de l'aménagement du territoire, la municipalité est de plus en plus interpellée par la qualité de vie des personnes et en particulier des familles de son territoire. C'est dans ce contexte que son spécifique en matière de conciliation travail-famille s'exprime, et ce, dans quatre champs distincts:

## dispensateur de services • aménagiste • catalyseur • milieu de travail

**dispensateur de services** | elle ajoute à son offre de services aux citoyens, des services plus spécifiques aux familles

**aménagiste** | elle prévoit des aménagements qui tiennent compte de l'entité familiale

**catalyseur** | elle facilite la concertation des divers acteurs de son territoire autour de projets familiaux

**milieu de travail** | elle offre à ses parents employés municipaux des conditions de travail qui tiennent compte du statut de parents

Les politiques familiales municipales réalisées à ce jour proposent déjà une panoplie d'initiatives et de services directement ou indirectement en lien avec l'organisation du milieu de vie et le soutien aux familles dans les activités quotidiennes.

Voici des exemples d'actions à promouvoir.

### La municipalité dispensatrice de services

- Accès aux services municipaux
- Accès à l'information afin de permettre aux parents de gagner du temps
- Activités familiales à coûts abordables afin de favoriser le temps/famille
- Soutien à la vie associative afin de promouvoir la solidarité entre familles
- Activités pour les enfants et adolescents en dehors du calendrier et des horaires scolaires
- Horaires des activités de loisir et culturelles tenant compte des horaires de travail
- Périodes libres pour des activités familiales
- Accueil et intégration des nouveaux arrivants dans la communauté

### La municipalité aménagiste

- Lieux d'activités accessibles facilement (distance, horaires)
- Horaires de transport en commun également les week-ends et le soir afin de tenir compte des travailleurs ayant des emplois atypiques
- Soutien au transport municipal et intermunicipal
- Promotion de la proximité des services avec les habitations familiales
- Promotion de l'aménagement de services à proximité des lieux de travail
- Comité permanent en urbanisme sur l'organisation spatiale du milieu de vie

### La municipalité catalyseur

- Activités de concertation interservices municipaux
- Activités de concertation dans la MRC
- Activités de concertation multisectorielle dans la communauté
- Association avec des organismes et entreprises afin d'offrir des activités familiales
- Sensibilisation des divers acteurs du milieu à leur rôle dans la conciliation travail-famille
- Partenariat avec des organismes qui apportent un soutien aux personnes âgées à domicile
- Partenariat municipal/scolaire
- Promotion du soutien parental dans l'organisation du milieu de vie
- Partenariat avec les services de santé et les services sociaux
- Partenariat avec les services de garde

### La municipalité milieu de travail

- Conditions de travail facilitant la conciliation travail-famille au personnel municipal, dont les horaires flexibles et les congés familiaux

Vous réalisez des initiatives qui ne sont pas incluses dans cette liste et qui ont un impact sur la conciliation travail-famille? Faites-nous les connaître!

## LE CARREFOUR AUX ASSISES ANNUELLES DE L'UMQ les 28, 29 et 30 avril au centre des Congrès de Québec

**D**ans le cadre des assises annuelles 2005 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le Carrefour participera à l'atelier «Les municipalités et la conciliation travail-famille: des partenariats à bâtir pour une collectivité durable» qui aura lieu le jeudi 28 avril 2005 à 15 h 30.

Voici le contenu préliminaire aux échanges entre les participants:

L'amélioration des conditions de vie des parents-travailleurs passera nécessairement

par une meilleure organisation du milieu de vie. L'harmonisation des horaires de travail, de ceux des commerces et des services publics dans une communauté, sont des exemples qui vont améliorer la qualité de vie des familles. Le concept européen des bureaux des temps est une solution intéressante pour les communautés qui veulent agir en facilitant la vie quotidienne des citoyens, en conciliant la ville qui travaille, la ville qui dort et la ville qui s'amuse. Cependant, comment se préparer à un tel virage? Quel type

de partenariat peut-on établir sur notre territoire et comment s'y prendre?

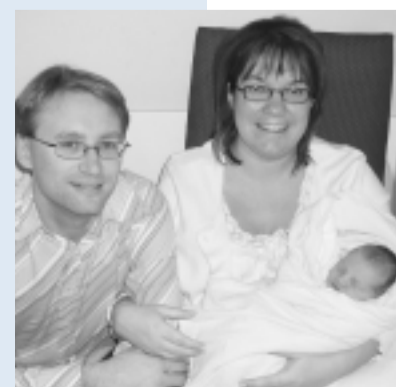
Les conférenciers invités seront: M<sup>me</sup> **Carole Théberge**, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> **Marguerite Blais**, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, M. **Jacques Lizée**, directeur général du Carrefour action municipale et famille. La présidence et l'animation de l'atelier sont confiées à M. **Pierre Gingras**, président du Carrefour et maire de Blainville. Au plaisir de vous y rencontrer.

Parce que l'arrière-grand-maman Rita se penche sur l'enfant, la chance accompagnera Julianne tout au long de sa vie.



### LA REINE JULIANNE EST ARRIVÉE

Les Belges ont eu leur Reine Julianna! Isabelle Lizée et Denis Fréchette ont leur petite reine Julianne depuis le 14 décembre dernier. Félicitations aux heureux parents... et aussi aux grands-parents qui ont maintenant quatre petits-enfants.



Une deuxième fille pour Isabelle et Denis. Le bonheur se lit sur leur visage. La grande sœur Flavie (2 ans) a également fort bien accueilli Julianne.



Éric DeWash, secrétaire général de l'OMF, représentant du Bond de la Belgique, Françoise Meauzé, présidente de la région Europe de l'OMF et représentante des organisations familiales de France, Jacques Lizée, président de session du Sommet et vice-président de l'OMF, Pierre Gingras, président de la région Nord-Amérique de l'OMF, représentant de la Ville de Blainville et du Carrefour action municipale et famille et Eugen Brand, délégué général de ATD Quart monde, Mouvement international À toute Détresse.

11



LA FAMILLE  
DANS  
LE MONDE

# SOMMET MONDIAL de la famille

En décembre dernier, l'OMF (une organisation membre des Nations unies) organisait un Sommet mondial de la famille, tenu en Chine, suite à l'invitation du gouvernement chinois.

Lorsque l'Organisation mondiale de la famille (OMF) prit la décision de tenir un Sommet mondial de la famille dans le cadre de la décennie de l'Année internationale de la famille (AIF+10), elle répondait au souhait exprimé par l'Assemblée générale des Nations unies d'assurer un suivi à l'AIF par la célébration, en 2004, du 10<sup>e</sup> anniversaire de cette Année.

Dans son message aux participants au Sommet, le Secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, affirme que «le rassemblement qu'offre le Sommet par la participation des représentants des gouvernements de plusieurs pays et des représentants de la société civile permet une plateforme d'échanges susceptible de créer ou de consolider des partenariats et des larges consensus autour des besoins spécifiques des familles et sur les réponses à leur apporter».

## Représentation à Sanya

Des représentants de plus de 46 pays et de 10 organisations internationales prenaient part à l'événement. Ce fut un grand succès.

La région Nord-Amérique de l'OMF (OMFNA) était représentée par son président, M. Pierre Gingras, maire de Blainville. Cette municipalité est membre de l'OMF. Le Carrefour action municipale et famille, également membre de l'OMF, était représenté par son directeur général, M. Jacques Lizée, vice-président affaires financières de l'OMF.

## Présentation nord-américaine au Sommet

Dans le cadre du Sommet, les régions étaient invitées à présenter une réalisation qui, au cours de la décennie de l'AIF, s'est particulièrement développée en faveur des familles et représente un partenariat entre le gouvernement et la société civile.

C'est la mesure de soutien financier du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF) aux municipalités et MRC et le programme d'accompagnement du développement des politiques familiales municipales créé par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) qui y furent présentés. Cette réalisation allie la relation entre le palier de gouvernement local (municipal) et provincial (province de Québec) et la société civile (le CAMF).

## Des convergences mondiales exprimées lors du Sommet

- Notre rêve collectif d'une société plus juste et équitable passe par le soutien à apporter aux familles.
- Ceux qui rêvent le plus... font plus!

- Les océans sont plus grands que la partie terrestre, mais le cœur de l'homme est plus grand que tout l'univers.
- Nos actions posées aujourd'hui doivent être conçues en fonction des générations et des familles de demain. C'est ça la vision du développement durable.
- La solidarité entre et envers les familles est un levier majeur en faveur d'une paix globale et elle doit être soutenue par les gouvernements.
- Lorsque la volonté politique est présente au plus haut niveau, des solutions globales sont envisagées et davantage efficaces.
- Le développement de la société est lié au développement des familles et à la promotion des valeurs familiales.
- Nous devons lutter contre les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays.
- Il y a trop peu de reconnaissance de la famille en tant qu'agent actif du développement politique, social, culturel et économique.
- Considérant que l'éducation, la santé, la productivité et l'identité culturelle passent beaucoup par la famille, ces dernières font donc partie du développement durable.
- Besoin d'investissements financiers importants dans des politiques en faveur des familles et en particulier dans le soutien économique et dans le développement des communications électroniques.
- Les familles doivent être soutenues dans leur rôle important du développement parallèle (société civile), c'est-à-dire dans le développement des cohésions locales nécessaires.
- Les valeurs véhiculées par le village global placent les familles dans le courant de la mondialisation. Ce village global s'exprime par la télévision et l'Internet. «Le petit monde du grand monde.» Nous sommes tous interreliés, voire dépendants.
- L'émergence des nouveaux médias a un impact sur la culture et sur l'identité culturelle des nouvelles générations. L'équilibre des enfants peut être menacé. L'accompagnement des parents auprès des enfants est alors essentiel.
- Les nouveaux médias deviennent des universités sociales non contrôlées et non encadrées.
- L'importance d'une organisation mondiale de la famille forte prend toute sa signification dans le contexte de la mondialisation.

Le rapport de participation peut être obtenu sur le site Internet du Carrefour.

## FAMILLES DE FRANCE NOUS VISITE

L'Organisation mondiale de la famille, région Nord-Amérique, a reçu à la fin de l'automne, M. Jean Epstein, pour un échange qui a porté sur le rôle de conseiller technique en matière d'enfance et de famille auprès de municipalités et organismes.

Jean Epstein, psychosociologue et kinésithérapeute français, dirige des groupes de recherche et pilote des actions sur le terrain en France et à l'étranger. Œuvrant présentement à **Familles de France**, il est également membre de la Fédération Nationale de l'École des parents et des éducateurs. C'est le RCPEM qui l'avait invité à venir au Québec.

**1<sup>er</sup> rangée:** Colette Bédard, membre du conseil d'administration du CAMF; Réjane T. Salvail, membre du conseil d'administration du CAMF; Jean Epstein, Familles de France; Pierre Gingras, maire de la Ville de Blainville, président de la région Nord-Amérique de l'Organisation mondiale de la famille; Carole Martin, IFACEF; Claire Tellier, conseillère municipale, Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier; Paule Blain Clotteau, IFACEF.

**2<sup>e</sup> rangée:** Jane Cowell-Poitras, conseillère municipale, Ville de Montréal - arrondissement Lachine; Lynn Dionne, conseillère municipale, Ville de Lorraine; Jacques Lizée, directeur général du CAMF; Maud Lefebvre, directrice générale adjointe, Ville de Blainville; Daniel Décary, chef de division, Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire, Ville de Longueuil; Suzanne East, membre du conseil d'administration de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ).





# 12

LE  
RENDEZ-  
VOUS  
ANNUEL



## CULTURE EN TÊTE FAMILLE EN FÊTE... dans la municipalité

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES 2005  
du 9 au 15 mai

« **C**ulture en tête, Famille en fête!» est le slogan de la prochaine édition de la Semaine québécoise des familles. Une famille en fête puise certainement et avec bonheur dans l'offre d'activités culturelles de sa municipalité pour nourrir ses liens familiaux et intergénérationnels. Au plan collectif, la famille en fête inspire les créateurs, les artistes, les communicateurs qui lui permettent d'occuper l'avant-scène de la vie culturelle. La question est lancée: votre municipalité favorise-t-elle cette complicité entre les familles et la culture?

Bonne Semaine québécoise des familles!  
[www.sqf.qc.ca](http://www.sqf.qc.ca)

### La SQF et la Journée internationale des familles

La SQF a toujours lieu la semaine au cours de laquelle se situe le 15 mai, Journée internationale des familles, proclamée par les Nations unies.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE 15 MAI

### Propositions pour la célébration de la Journée au niveau local

L'expérience passée suggère quelques programmes qui peuvent être mis en œuvre dans le cadre de la célébration de la Journée

- Rencontres et ateliers à l'intention des familles et des communautés, avec débats sur les problèmes qui se posent et les moyens de renforcer la vie familiale. Les rencontres peuvent également donner l'occasion de diffuser des informations sur les services d'aide à la famille, tels que le conseil, l'aide financière, les services consultatifs et l'information.
- Manifestations spéciales dans le cadre scolaire, avec réunions entre parents et professeurs ou activités scolaires axées sur les questions pertinentes et liées à la famille.
- Tarifs réduits ou gratuité des transports publics pour les familles, entrée gratuite des familles dans les musées, les expositions, les salles de concert et autres attractions culturelles, autres mesures visant à donner un plus grand retentissement à la Journée et à faciliter la participation des familles.
- Proclamation officielle de la Journée par les maires et autres responsables locaux.
- Proclamation de la «Semaine de la famille». La proclamation de la Semaine québécoise de la famille et de la Journée internationale de la famille se trouve sur le site du CAMF dans la section **Actualités**.
- Production de films documentaires ou promotionnels destinés aux chaînes de télévision nationales et locales.
- Organisation d'expositions de publications, de photographies, de dessins d'enfants, d'affiches et autres documents sur la famille.
- Organisation de concours littéraires sur le thème de la famille.
- Lancement de publications sur la famille.
- Reportages sur la Journée dans les actualités télévisées et radiodiffusées et dans la presse écrite. Celle-ci pourrait également publier des articles et des suppléments spéciaux sur la Journée, ainsi qu'une série d'articles sur la famille.
- Des conférences de presse données par des instituts de recherche et d'autres organismes qui s'occupent de questions liées à la famille peuvent sensibiliser le public aux problèmes prioritaires.

### programme ► clé en main

Programme de prévention des abus sexuels pour les enfants de 3 à 5 ans provenant de milieux à risques. Ce programme innovateur de dix semaines a été développé par le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille et a été expérimenté pendant 10 ans. Le coût est de 3500 \$.

L'achat de ce programme comprend:

- 2 jours de formation
- supervision téléphonique pour les deux premières sessions (signifiant 20 semaines)
- mallette comprenant le programme détaillé, les formulaires nécessaires, les outils d'intervention, des renseignements généraux sur l'abus sexuel, etc.



Pour commander, veuillez contacter Huguette Joly  
au 819 595-1905 ou sans frais au 1 888 368-7243

## Calendrier

### 22 au 24 avril 2005

2<sup>e</sup> Congrès international **Paroles d'hommes**, où il sera question, globalement, des rapports hommes-femmes, Montréal. [www.parolesdhommes.com](http://www.parolesdhommes.com)

### 28, 29 et 30 avril 2005

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) au cours desquelles il y aura un atelier sur la conciliation travail-famille. [www.umq.qc.ca](http://www.umq.qc.ca)

### 9 au 15 mai 2005

10<sup>e</sup> anniversaire de la Semaine québécoise des familles et Journée internationale des familles (15 mai) [www.sqf.qc.ca](http://www.sqf.qc.ca) et [www.un.org/esa/socdev/family/IntObs/IDF/InfoNote/InfoNoteFr.htm](http://www.un.org/esa/socdev/family/IntObs/IDF/InfoNote/InfoNoteFr.htm)

### 10 mai 2005

Colloque de l'Association des intervenants de formation et de recherche en éducation familiale, **Les enjeux du partenariat école, famille et communauté**. Jacques Lizée sera un des invités de la tribune.

### 10 et 11 mai 2005

Colloque du Conseil de la famille et de l'enfance intitulé **Regards sur la diversité des familles: mieux comprendre pour mieux soutenir**, Montréal. Pour plus d'information, communiquez avec Odette Plante, au (418) 643-6848, ou au numéro sans frais 1 877 221-7024

### 18 au 20 mai 2005

Conférence nationale sur les approches intégrées dans le domaine du soutien à la famille, Association canadienne des programmes de ressources à la famille ACPRF (FRP), [info@frp.ca](mailto:info@frp.ca)

### 20 mai 2005

Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la famille, région Nord-Amérique  
Hôtel Crowne Plaza, Ottawa, 20 mai, 2005, 13 h 30  
[www.frp.ca](http://www.frp.ca)

### 27 au 29 mai 2005

17<sup>e</sup> Colloque sur l'action municipale et les familles, CAMF, Ville de Saint-Georges et MRC Beauce-Sartigan sous le thème **Bâtissons ensemble d'autres passerelles**  
Assemblée générale du Carrefour action municipale et famille (27 Mai)  
Remise des Prix Action municipale et famille (28 mai)